

HENRI LEFEBVRE LE DROIT À LA VILLE (1968-2018)

RENCONTRES INTERNATIONALES PROGRAMME

Pourquoi célébrer les 50 ans du Droit à la ville d'Henri Lefebvre ?

Mars 1968, le livre *Le droit à la ville* d'Henri Lefebvre paraît. Il y présente un urbanisme devenu enjeu de société à contre-courant de celui alors à l'œuvre ; foncièrement fonctionnaliste et technocratique. Politiquement et socialement non neutre, l'espace s'analyse, selon lui, comme la « projection des rapports sociaux ». Porteur d'un renouveau théorique comme pratique, cette nouvelle pensée de la ville — s'attaquant aussi aux outils traditionnels d'analyse de l'urbanisation — est appelée à changer la mise en œuvre des politiques urbaines. S'appuyant sur le matérialisme historique de Marx, Lefebvre montre une ville pensée conjointement comme processus et comme espace social.

Le droit à la ville anticipe les profondes évolutions dans le champ intellectuel et dans la société que porteront le joli mois de mai. Dans un mouvement commun à Pierre Bourdieu et Michel Foucault, Henri Lefebvre redéfinit le travail du philosophe dans la cité du XX^{ème} siècle en sortant la pensée marxienne de sa gangue pour l'ouvrir sur de nouveaux champs et approches comme l'apport de l'art et la critique de la quotidienneté. Sociologue, il place la ville, l'espace, l'urbain au centre de la réflexion sur les sociétés contemporaines et finit donc par affirmer

la nécessité d'un « droit à la ville » c'est-à-dire un droit à la vie urbaine et à la décision démocratique. Objet complexe, ce curieux ouvrage est un projet scientifique, politique et de renouveau de la pensée urbaine sur la manière de la faire et de la vivre.

Oublié pendant un temps, le concept de droit à la ville renaît par ajouts, par raffinements, par redéploiements opérés par différents chercheurs et géographes (Harvey, Soja, Purcell, ...). Les mouvements sociaux s'en emparent simultanément aux échelles locales, nationales et internationales lors de luttes de quartiers, de forums mondiaux ou à travers le dialogue entre gouvernements locaux et mouvements d'habitants. Le droit à la ville devient une modalité de radicalisation de la démocratie locale et de promotion d'un horizon différent face à l'hégémonie de la ville compétitive.

À la fois cadre théorique à nourrir et slogan mobilisateur pour agir, les migrants comme les habitants des bidonvilles ainsi que les résidents des quartiers défavorisés en usent sur les problématiques d'habitat comme d'accès à la centralité et aux services publics. Les exclu-e-s du droit à la ville sont nombreuses et nombreux. Depuis 1968, la situation a changé : la campagne même s'est « rurbanisée » devenant parfois

un espace dépendant au sein de régions urbaines et de pôles métropolitains : la ville y étant absente, le droit d'en jouir l'est tout autant. Ville inclusive ou excluante ? Peut-on parler de droits ? Qui garantit ces droits ? Pour autant, le livre de Lefebvre est toujours mobilisable pour répondre à ces questions tout en affirmant une ville toujours plus solidaire et inclusive. Il offre aux luttes pour le logement des interstices urbains ou des vides devenus de potentiels refuges. Il donne aux luttes contre les frontières des facilités pour transformer les murs en médias d'information et d'expression ? Ces conflits liés à l'action matérielle donnent aussi vie à la théorie du droit à la ville en générant des apprentissages, des avancées, une réflexivité.

Au moment de célébrer le 50^{ème} anniversaire de Mai 68 et de la sortie du livre d'Henri Lefebvre, il est apparu nécessaire au laboratoire d'idées « la Ville en Commun », à la revue d'urbanisme critique « Tous Urbains », ainsi qu'à l'École d'Urbanisme de Paris de rendre compte de l'importance et de l'actualité du concept dans les champs de la philosophie, de la pensée urbaine et de la sociologie et d'en apprécier l'impact en matière de politiques urbaines et de pratiques sociales.

ORGANISATEURS

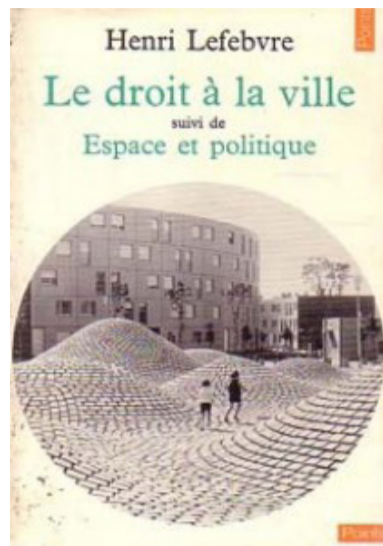


AVEC LE SOUTIEN



4 AVRIL 2018 Hôtel de Ville de Paris - 5 rue Lobau Paris 1^{er}

LE DROIT À LA VILLE DE HENRI LEFEBVRE



9h30 – 10h, Introduction

Pierre MANSAT (Mairie de Paris), **Catherine TRICOT** (La Ville en Commun), **Philippe PANERAI** (Tous Urbains)

10h – 11h10, Le droit à la ville : genèse et prolongements

Laurence COSTES (Université Paris-Est-Créteil (UPEC)) et **Grégory BUSQUET** (Université Paris Ouest) aborderont à la fois la genèse et la réception immédiate de l'œuvre du « Droit à la ville ».

11h10 – 12h35, Henri Lefebvre, intellectuel engagé dans les débats des années 1970

Claire REVOL (Université Grenoble Alpes) et **Jacques DONZELOT** (PUCA, Université Paris Ouest) traiteront du romantisme révolutionnaire et les pratiques urbaines ainsi que la naissance de la sociologie urbaine.

DEJEUNER LIBRE

14h15 – 15h15, Henri Lefebvre et les utopies urbaines

Jean-Louis COHEN (Collège de France) aborde les relations d'Henri Lefebvre avec l'U.R.S.S. alors que **Guido BORELLI** (Université IUAV Venise) évoquera Henri Lefebvre et Venise.

15h30 – 17h30, Henri Lefebvre et les États-Unis

Serge RENAUDIE (Urbaniste et Paysagiste) reviendra sur son voyage avec Henri Lefebvre en Californie.

Mark PURCELL (Department of Urban Design & Planning, University of Washington) évoquera les développements de la pensée d'Henri Lefebvre dans les universités américaines.

18h - 19h, Dialogue : Henri Lefebvre, le marxisme, une pensée devenue monde ?

Makan RAFATDJOU (EUP), **Armand ARJZENBERG** (La somme et le reste), **Arnaud VIVANT** (Romancier et critique littéraire), **Roland LE BRIS** (Économiste et philosophe), **Thierry PAQUOT** (Philosophe de l'urbain) aborderont le déploiement de sa pensée marxiste vers de nouveaux champs, ...

19h - 20h, Apéritif.

Une réflexion au long cours : travail scientifique et formalisation des deux journées

Ces deux journées sont le fruit d'un travail de recoupement, de lectures, de rencontres entre divers acteurs et institutions (en particulier les journées préparatoires et post-Quito organisées par Centre SUD et l'AITEC) avec pour acmé la constitution et la réunion d'un conseil d'orientation – le 18 novembre 2017 – afin de cadrer la problématique des diverses séquences du programme et de préciser les intervenants possibles. Ces divers acteurs et organisateurs ont eu à cœur d'être attentif à la parité et à la variété des âges.

Ont participé au montage de cet événement : **Pierre MANSAT** (Ville Paris), **Alain BERTHO** et **Marianne HERARD** (MSH Paris Nord), **Philippe PANERAI** (Tous Urbains), **Robert SPIZZICHINO** (La Ville en Commun), **Catherine TRICOT** (La Ville en Commun), **Thomas MOREAU** (La Ville en Commun), **Antonio ANIESA** (Plaine Commune), **Taoufik SOUAMI** (Ecole Urbanisme Paris), **Nadia ARAB** (Ecole Urbanisme Paris), **Nicolas MONNOT** et **Monica BERRI** (Common language), **Camille GARDESSE** (Ecole Urbanisme Paris), **Laurence COSTES** (Professeure en Sociologie, Université Paris-Est-Créteil (UPEC)), **Jacques DONZELOT** (PUCA), **Serge RENAUDIE** (Paysagiste), **David BODINIER** (Ateliers populaires d'urbanisme), **André LORTIE** (Architecte), **Serge ALLOU** (Cities alliance), **Patrizia INGALLINA** (Paris IV), **Agnès DEBOULET** (Paris 8/ LAVUE), **Makan RAFATDJOU** (Architecte urbaniste – EUP), **Paul CHEMETOV** (Architecte), **Armand ARJZENBERG** (La somme et le reste), **Yvette MASSON** (PACTYMZ).

Durant et après le colloque

Des captations vidéos, audios, des prises de notes, des tweets... seront faits durant l'événement. Cela sous-entend un temps de sédimentation, de traitement de ces données sur une temporalité plus longue. Après le colloque, nous essaierons de construire avec celles et ceux qui le souhaitent des perspectives opératoires au droit à la ville ainsi que pour préciser les prolongements nécessaires en termes de recherches ou d'expérimentations.

5 AVRIL 2018 MSH Paris Nord - 20 avenue Georges Sand - Saint-Denis

LE DROIT À LA VILLE AUJOURD'HUI : APPROPRIATIONS ET MOUVEMENTS SOCIAUX

9h - 9h30, introduction générale

Magali FRICAUDET (Aitec Urbain) et Robert SPIZZICHINO (La Ville en Commun)

9h30 – 12h30 : Ateliers en simultané

Atelier A : Le droit au logement, un droit à la ville ?

« Les méthodes utilisées pour faire entrer le droit au logement dans le champ juridique peuvent-elles inspirer les tenants du droit à la ville, et peut-il y avoir un droit au logement dans droit à la ville ? »

Modérateur : **Christophe ROBERT** (Fondation Abbé Pierre).

Intervenants : **Jean-François TRIBILLON** (Juriste et politologue), **Sylvain MATHIEU** (Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement -DIHAL), **Anthony DAGUET** (Mairie et Office HLM d'Aubervilliers), **Vincent MAHÉ** (Conseiller d'Etat en détachement, secrétaire général de CDC-Habitat) **Anne LATENDRESSE** (UQAM).

Atelier B : Travail et droit à la ville ?

« Comment le travail interpelle-t-il aujourd'hui le droit à la ville ?

La relation entre ville et travail est consubstantielle du fait urbain. Le modèle métropolitain qui prévaut aujourd'hui valorise un développement producteur d'une ville sélective et exclusive, où l'organisation de la croissance ne rime pas nécessairement ni mécaniquement avec création d'emplois. Territoires et entreprises sont interpellés et ce d'autant plus que les mondes de l'entreprise, du travail et de l'emploi connaissent des mutations profondes. Face à ce contexte des expérimentations émergent : ESS, territoire zéro chômeur, projet de territoire contributif, actions pour l'engagement des entreprises face à l'exclusion, autant d'initiatives concrètes qui dessinent des alternatives dont cet atelier témoignera. Quels apprentissages et quelles perspectives en tirer pour explorer un modèle de développement inclusif ? »

Modératrice : **Nadia ARAB** (Professeur, Ecole d'urbanisme de Paris- Lab'Urba).

Intervenant-e-s : **Vincent BAHOLET** (Fondation Agir Contre l'Exclusion), **Gilles CRAGUE** (ENPC, Centre International de la Recherche sur l'Environnement et le Développement), **Ana LARREGLE** (Plaine Commune), **Bernard STIEGLER**, (Institut de recherche et d'innovation, MSH Paris-Nord).

Participant-e-s : **Françoise BERNON** (Labo de l'ESS-Economie sociale et solidaire) ; **Michel DAVY de VIRVILLE** (ETCLD, Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée et association TZCLD Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée) ; **Anne KUNVARI** (Coordinatrice du programme Territoire Apprenant Contributif de Plaine Commune).

Atelier C : Face aux migrations internationales, quel droit à la ville ?

« Quel sens prend le droit à la ville pour les migrants de tous types ? Comment les villes peuvent-elles organiser l'accueil face à ce qui est, au-delà des crises, un phénomène structurel ? »

Modératrice : **Laura COLINI** (URBACT).

Intervenant.e.s : **Michel AGIER** (EHSS), **Camille GARDESSE** (Lab'Urba et EUP), **Dorothea KOKOZIDOU** Thessaloniki Municipality/UNHCR Liaison Officer UNHCR funded Liaison Officer to support Thessaloniki Municipality's urban refugee response strategy)

Atelier D : Quel droit à la ville face à la financiarisation des capitalismes urbains ?

« Comment la financiarisation redistribue-t-elle les cartes de la production urbaine ? Quelles stratégies dissidentes émergent face au poids croissant de la finance de marché dans les villes et les politiques publiques ? ».

Modérateur : **Antoine GUIRONNET** (LATTS, Université Paris-Est).

Intervenant.e.s : **Marisol GARCIA** (Université de Barcelone). **Ludovic HALBERT** (LATTS, Université Paris-Est), **Pierre LAURENT*** (Caisse des dépôts - Fonds d'épargne) **Romain MARCHAND** (Mairie d'Ivry).

Participant.e.s : **Paul CITRON** (Plateau urbain), **Catherine LEGER** (Sem Plaine Commune Développement), **Barbara LIPIETZ*** (UCL, Bartlett School of Planning).

DEJEUNER LIBRE

14h – 15h45

Table-ronde A : Démocratie et pouvoirs

« La théorie du droit à la ville interroge la distribution des pouvoirs et les pratiques démocratiques. Quels nouveaux agencements et quelles avancées pour les droits et les mouvements citoyens dans un contexte de métropolisation, de démocratie numérique ? Que fait la co-conception au droit à la ville ? »

Modératrice : **Agnès DEBOULET** (Paris 8-LAVUE).

Intervenant.e.s : **David BODINIER** (Grenoble, réseaux citoyens), **Hélène BALAZARD** (ENTPE, Laboratoire EVS), **Ornella ZAZA** (LAVUE -Paris Nanterre), **Mauricio VALIENTE**, (adjoint au Maire de Madrid), **David PROULT**, (adjoint au Maire de Saint-Denis).

Agnès DEBOULET et **Cyprien BUTIN** (Consultant Indépendant) présenteront au cours de la table ronde les conclusions du rapport réalisé par LAVUE en partenariat avec la CISDPDH et réseau FALP pour CGLU sur « Métropoles compétitives et horizons de justice spatiale ».

16h – 17h45,

Table ronde B

Le droit à la ville, alternatives vers un autre monde ?

« Des mouvements sociaux aux institutions internationales, comment un concept s'est-il progressivement imposé et est-il mobilisé aujourd'hui pour orienter l'action sur la ville et le développement urbain ? Renouvelle-t-il les stratégies et les méthodes d'action ? Est-il porteur d'alternatives ? »

Modérateur : **Serge ALLOU** (Consultant).

Intervenant.e.s : **Jean-Pierre ELONG MBASSI** (CGLU-Afrique), **Lorena ZARATE** (Habitat International Coalition, Plateforme mondiale pour le droit à la ville), **Yves CABANNES** (UCL).

17h45 - 18h30,

Et maintenant ?

Interpellations de **Gustavo MASSIAH** (Forum Social Mondial, AITEC-Urbain).

Avec : **Patrick BRAOUEZEC** (Plaine Commune et Commission Inclusions Sociales, Démocratie Participative et Droits Humains (CISDPDH) de CGLU), **Lorena ZARATE** (Habitat International Coalition, Plateforme mondiale pour le droit à la ville), **Hassan HMANI** (FALP, Forum des autorités locales de périphérie pour des métropoles solidaires), **Pierre MANSAT** (ville de Paris), **Taoufik SOUAMI** (Ecole d'Urbanisme de Paris), **Amanda FLETY**, (Coordinatrice CISDP).